

Conseil de la Métropole du 30 septembre 2024

Délibération n°2024-2412

Évolution des modalités d'accompagnement des jeunes majeurs suivis par l'aide sociale à l'enfance (ASE)

Intervention de Chantal CRESPY

Conseillère métropolitaine Lyon-Nord

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président, chers collègues,

Voici une délibération concernant l'évolution des modalités d'accompagnement des jeunes majeurs suivis par l'Aide sociale à l'enfance et de son articulation avec le revenu de solidarité jeune qui concernerait 760 jeunes adultes. Mon collègue Gael Petit est intervenu à plusieurs reprises au sujet du RSJ et des interrogations qui en découlent, car vous aviez outrepasser les compétences obligatoires métropolitaines.

Or aujourd'hui la réalité financière de la métropole vous a contraint à limiter brutalement les dépenses sociales, et ce dès juin dernier, avec notamment le non renouvellement de contrats d'agents dans les MDM , les arrêts de prise en charges d'hébergement dans le cadre de la protection de l'enfance. Bref une dégradation des services aux publics les plus fragiles.

Alors que toutes les grosses collectivités, notamment départementales, confrontées au problème de leurs recettes ont fait un travail en douceur depuis 18 mois pour ralentir avec méthode la progression des dépenses et réfléchir au périmètre de leurs interventions, vous avez continué à dépenser sans compter et hors compétences obligatoires de façon imprévoyante au nom de votre doctrine et pour complaire aux associations et collectifs au sein et par lesquels se recrute, pensez-vous, votre électorat. Votre fameuse vision de la « redevabilité » qui n'est rien d'autre, en réalité, que du clientélisme.

Nous vous avons alerté en conseil de la Métropole sur l'aspect irréaliste du PMS que nous avons refusé de voter, vos incantations telle que Métropole de « l'hospitalité », « l'accueil inconditionnel », « de l'émancipation » en vous proposant de revenir aux fondamentaux et aux compétences de la métropole en matière d'action sociale : le cœur du régalien des politiques métropolitaines -les personnes âgées , les personnes handicapées , l'enfance et la famille , la santé et la politique de la ville .

Nous vous avons alerté maints fois sur le risque que représentait votre entêtement à vouloir accueillir tout le monde alors que nombre de grands lyonnais étaient déjà en difficulté sociale et de logement.

Vous avez créer un espoir illusoire pour beaucoup de personnes, venus s'installer dans des abris de fortune sous nos ponts, dans nos squares dans des conditions indignes. Etes-vous déjà passé ces derniers mois sous la gare Jean Macé ? Face à l'afflux, vous voilà face au principe de réalité. Et vous avez créé un précédent, un triste précédent. En plein été, nous avons assisté à un bras de fer entre la Métropole et la préfecture au sujet d'un bébé d'une dizaine de jour remis à la rue en pleine canicule. Vous me direz que les interruptions de prise en charge étaient pour rappeler à l'Etat ses responsabilités, que vous avez créé 900 places depuis 4 ans, etc.

Non Monsieur le Président, ce n'est pas recevable :

- d'une part parce que vous avez suspendu des prises en charge de la compétence exclusive et obligatoire de la métropole. Et tout ça sans débat public au sein de cette enceinte et décidé tout seul et sans trace écrite pour les services et les travailleurs sociaux à qui on demande de faire du jour au lendemain l'inverse de ce qui s'est fait depuis 4 ans. Aujourd'hui encore, c'est au compte-goutte que les prises en charge sont décidées. Cela laissera des traces dans les services, les agents ont la mémoire longue, même avec votre « agenda social » ;

- d'autre part parce que tout simplement on ne peut humainement laisser un nouveau-né en danger dans la rue, quel que soit les arguties juridiques. Ça s'appelle faire preuve d'inhumanité, et personne jusque-là n'avait osé le faire. Il faut dire qu'une fois de plus vous n'écoutez personne, pas même dans votre majorité, même chez vos alliés. Il aura fallu un fameux message sur un réseau professionnel, très relayé y compris par les media et qui est venu vous rattraper jusqu'aux journées d'été de votre parti pour vous faire changer d'avis. Et revenir au respect du droit. Un comble !

Et tout cela au nom d'une prétendue « hospitalité » qui rend les politiques et les actions inhospitalières aux publics pourtant obligatoires pour la Métropole.

Alors, Monsieur le Président, allons-nous continuer à accueillir sans discernement et dans des conditions indignes, tout en rejetant encore et toujours la faute sur l'Etat (c'est toujours votre façon de procéder) ? Etat dont la dette publique avoisine déjà plus de 3,2 milliards d'euros ?

Allez-vous avec le maire de Lyon, avec vos majorités absolues qui refusent tout débat, continuez de subventionner des associations comme SOS méditerranée qui encouragent les passeurs et la traite humaine dont on retrouve les victimes vulnérables dans des abris de fortunes sur notre territoire ? Nos capacités d'accueil sont largement saturées et vous le savez bien, votre 900 places et vos fameux « tiny house » présentées comme l'alpha et l'omega de votre politique qui ne seront jamais assez. D'où la nécessité de revenir à nos missions fondamentales et obligatoires auxquelles je faisais référence précédemment.

Allez-vous céder à l'angélisme, au militantisme et au dogme de l'accueil inconditionnel de tous les publics avec pour conséquence les messages envoyés dans le monde entier qu'il faut venir dans la métropole parce que tous les feux sont au vert pour revenir au bon sens, au réalisme, au pragmatisme, à l'accueil dans les meilleures conditions possibles de certains et pas de tous. Avez-vous oublié la phrase de Michel Rocard ?

Ce sont des questions légitimes dont les grand lyonnais attendent des réponses, comme nous ici .

En conséquence nous nous abstenons sur cette délibération en espérant de votre part des réponses claires à nos interrogations.

